L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : Rue de Chartres, No 73. NOUVELLE-ORLEANS VENDREDI MATIN, 8 OCTOBRE 1875. 49me Année.

DUFOUR & LIMET,
PROPRIETAIRES-EDITEURS.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN. 8 OCTOBRE.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.

Par Placide J. Spear, coin Bourbon et Conti, vente continuée de gages non retirés.

Par M. W. Newman, au No 63 de la rue de la Douane—bottes, souliers et brodequins.

SPECTACLES.

Vendredi, 7 octobre 1875.

ACADÉMIE—Les Troubadours de Saulsbury.

Un plan à refaire.

Il a paru dans les colonnes d'un de nos confrères de cette ville un projet de budget, qui s'il se fait remarquer par des réductions considérables de dépenses et de taxes ne brille pas du moins par la raison de ceux qui l'ont imaginé. Ce projet de budget est donné comme devant être celui qui sera adopté par les administrateurs de la ville pour l'année prochaine. Nous nous voyons dans la nécessité de le combattre non pas parce qu'il est radicalement réducteur — qu'on nous passe ces deux mots : —Mais bien parce qu'il serait illégal, plus illégal que les dettes les plus odieuses contractées sous le gouvernement républicain de Warmoth et de ses législateurs.

Pour donner tout de suite à nos lecteurs une idée juste du projet en question nous en citerons l'item qui concerne l'usine des Waterworks. Les frais de cette usine sont portés à $125,000 et les rentes qu'elle procure sont portées à une somme égale : en sorte que suivant les nouveaux réformateurs la distribution des eaux ne coûte rien à la municipalité, les habitants lui payant tout ce qu'elle leur donne. Eh bien, pour payer les anciens actionnaires des Waterworks, qui ont été forcés par la loi de vendre à la ville une propriété de cette valeur, on changa leur créance, on abolit leur titre et on leur donne des bons de loterie qui tomberaient à zéro si la combinaison à prime réussissait dans sa plénitude. Comment qualifier cette opération ? Est-ce honnête ? Est-ce légal ? Ce n'est ni l'un ni l'autre.

Ce n'est ni l'un ni l'autre, surtout quand on pense que cette créance des waterworks est traitée ainsi pour faire honneur aux bons de Warmoth, aux bons à l'émission des quels ont coopéré si fortement les West, les Shaw, les Cockren et les Lewis. En honneur, comme en conscience, nous ne pouvons appuyer une telle combinaison.

Les inventeurs de pareils expédients financiers semblent croire, ils le disent même tout haut, que les tribunaux démocrates leur donneront raison dès qu'ils auront remplacé les tribunaux radicaux. Ils se trompent, les tribunaux démocrates feront justement le contraire ; ils protégeront les dettes de l'ancienne ville, de la ville consolidée, et répudieront les dettes de la ville radicale, les dettes de la ville qui furent contractées quand elle n'avait pas de représentation ou quand sa représentation était fausse, et fausse à 17,000 voix près. La majorité de l'administration Flanders fut frauduleusement portée à 5,000 voix, quand la majorité de Wiltz en 1870 eut dû être et était bien réellement de 12,000. Appelle-t-on cela une représentation ? et une telle représentation a-t-elle pu faire de justes dettes, des dettes légales ?

Non, et c'est ainsi que décideront tous les tribunaux honnêtes aussitôt que nous aurons le bonheur de les avoir, et personne plus que nous ne désire ce changement.

On semble croire aussi que la Chambre démocratique de la Législature actuelle fera des lois pour sanctionner la combinaison en question. C'est encore là une erreur, quand même toute la Législature serait démocratique, elle ne ferait pas ces lois, parce qu'elles seraient inconstitutionnelles. Une Législature ne peut légiférer que pour l'avenir. Elle n'a aucune puissance sur le passé, à moins qu'il ne s'agisse de fraudes du ressort des tribunaux. Alors les tribunaux lui viendraient en aide.

Ainsi la Législature peut mettre un terme à l'exécution de la loi qui donna naissance à la Compagnie de desséchement et d'excavation, dont les frais menacent de ruiner quantité de propriétaires ; la Législature peut mettre un terme à l'exécution de la loi qui constitua la Compagnie de levée et nous comptons bien qu'elle le fera ; la Législature peut changer la loi sur les impressions publiques et faire cesser toutes sortes de monopoles non commandés par la nécessité et imposés par des fraudes parlementaires et maintenues par des prévarications judiciaires, mais elle ne peut annuler des lois constituant des contrats, quand ces lois ont été faites de bonne foi et avec toutes les conditions de garantie légitime dans la forme des assemblées représentatives qui les votèrent. Ainsi la Législature ne peut rien faire contre les lois de 1852 et de 1853, ni en ce qui concerne la dette consolidée de cette époque, ni en ce qui concerne les émissions de bons en faveur des premiers chemins de fer ; la Législature a encore moins de pouvoir, si c'est possible, sur la loi constitutive des Waterworks puisqu'elle a précédé de 16 ans la loi de la consolidation.

Nous n'avons pas la prétention de rien dire ici de neuf pour les anciens membres du barreau qui doivent connaître plus ou moins notre histoire municipale. Ceux-là doivent rire des ignorances légales d'aujourd'hui et de cette manière cavalière de traiter un budget où tout le passé d'un quart de siècle est sacrifié aux convoitises sans pudeur de cette époque ; ils doivent rire de ces efforts burlesques, renouvelés sans cesse, pour transformer de mauvais titres et leur donner, par le nombre de ceux qui les détiennent, une respectabilité apparente.

Nous insistons sur ce point, le nombre de ceux qui les détiennent.... En effet, leur nombre est considérable, et quant aux sommes qu'ils représentent, nous l'avons dit souvent, ce sont 14 millions qui veulent plaider contre 7 ou 8 millions et forcer ces derniers à subir la loi radicale de nivellement et d'égalisation. Il n'est donc pas surprenant qu'ils soient bien appuyés. Aussi voit-on leurs détenteurs s'agiter partout, dans le conseil de ville, dans les assemblées, dans la presse, partout enfin où ils espèrent produire une impression qui leur soit favorable. Ils font du bruit jusque dans les délibérations de l'Union centrale des propriétaires, le dernier endroit où l'on devait croire qu'ils pussent s'introduire.

Nous en avons eu la preuve avant-hier soir quand il a fallu voter sur les deux rapports relatifs à la dette. On a vu MM. Scanlan, Higby, Paisley et d'autres voter pour le rapport qui adopte le plan de bons à prime, mal copié de plans semblables pratiqués en Europe, où ils ont réussi, non parce qu'ils étaient excellents, mais parce qu'ils formaient la condition principale des emprunts fondés sur cette base aléatoire. Y souscrivait qui voulait. Mais jamais, en Europe, on n'a appliqué ce moyen de rachat à des emprunts négociés dans les formes ordinaires. Jamais, en Europe non plus, excepté en temps de banqueroute, on n'a confondu les titres de diverses origines sans indemniser ceux qui avaient une valeur supérieure.

Encore si le résultat de la combinaison de ces messieurs était fructueux, les gens peu scrupuleux seraient tentés de l'approuver, ou au moins de se taire ; mais ce résultat est un leurre. La vérité, la voici : nous serons obligés de payer 50 millions en 50 ans au lieu de 7 ou 8 millions avec une taxe très modérée pour l'amortir et la servir pendant une quinzaine d'années.

Qu'aime-t-on le mieux ? Le rapport de Mr Scanlan est pour les 50 millions et le rapport de Mr Forman est pour les 8 millions. C'est ce qui a été démontré avec beaucoup de puissance par le Dr. Tébault dans la dernière séance du comité central. Mais on répond à cela que la taxe pourra être réduite sans délai à 1 et 1¼ 0/0. Nous donnerons, nous, un moyen de la réduire encore davantage en ne payant que les actionnaires des waterworks auxquels il est dû environ $80,000 par an pour une usine qui en produit $125,000.

Nous calculons que le procès des consolidés durera au moins trois ans. Or, comme ce procès met en question la validité de 14 millions de dettes, l'intérêt de ces 14 millions sera moralement interdit et peut-être même légalement ; ensuite, la municipalité se refusant à payer les intérêts des consolidés, il s'ensuit qu'elle n'aura rien à payer du tout ni pour les uns ni pour les autres. Partant plus de taxe d'intérêt pour le service de la dette. On sauvera par conséquent les $300,000 du plan Pilsbury pour la première année, ainsi que la progression effrayante de cet intérêt pendant les deux ou trois années qui suivront. Par ce moyen la taxe sera réduite à 1 0/0 au lieu d'être réduite seulement à 1 et 1¼ tout d'abord et à 1 1/2 pour la seconde ou troisième année ; ainsi de suite.

Maintenant, nous le demandons en toute raison et en toute conscience et avec un désintéressement parfait, connait-on un tribunal aux Etats-Unis, à le prendre où l'on voudra, assez robuste d'ignorance en droit pour abroger de sa propre autorité les lois-contrats de 1852, ces lois antérieures de la ville qui, si on les eut respectées, nous eussent épargné 14 millions de dettes honteuses, 14 millions que nous serions forcés de payer au prix de 50 millions, si le plan du Conseil de ville, préconisé par MM. Scanlan, Higby et Paisley, devait prévaloir ?

MORT DE MR ALFRED PENN. — Mr. Alfred Penn, ancien président de la Banque de l'Union et qui a été longtemps négociant et propriétaire d'une presse à coton, vient de mourir à Salem, Virginie, à l'âge de 75 ans. Il était le père du colonel D. B. Penn, lieutenant-gouverneur élu en 1872. MM. Chas. A. Conrad et Krombahr, gendres de Mr Alfred Penn, se trouvaient auprès de lui au moment de sa mort. Nous offrons à sa famille nos sincères compliments de condoléance. Le défunt avait occupé ici une haute position dans la communauté commerciale où il jouissait de l'estime et de la sympathie générale.

PANTOMIME. — Nous aurons bientôt à l'Académie de Musique une troupe d'excellents pantomimes, la troupe qui donne maintenant des représentations à St-Louis et qui sera ici dans une semaine. On parle avec beaucoup de faveur de quelques uns de ces artistes qui ont exécuté "Jack et Jill" dans la perfection. Les exercices de Leona Dare sur le trapèze volant sont extraordinaires. On est sûr d'elle, et cette certitude procure aux spectateurs un plaisir immense. Son vol des galeries à la scène est gracieux ; sa suspension par les dents est étonnante et tout ce qu'elle accomplit est très brillant. Stewart, Dare, le gymnaste à une jambe est surprenant de force et d'habileté sur la barre horizontale. Les frères Jee ont introduit quelques excentricités musicales extraordinaires.

ACADÉMIE DE MUSIQUE. — Les Troubadours, sans varier leur programme, réussissent tous les soirs à attirer des salles combles. Nous rappelons que leur engagement se termine samedi, et nous engageons ceux qui désirent se dérider le front et passer une soirée agréablement à aller les voir ; ils nous sauront gré du conseil que nous leur donnons.

☞ Nous recevons de Mr H. Elfer une invitation pour assister à une fête qui donne ce soir, le "Orleans Roller Skating Club". Nous le prions d'agréer nos remerciements.

ANNIVERSAIRE.—L'Association de Bienfaisance Portugaise Lusitanienne célébrera son vingt-septième anniversaire, dimanche 10 octobre 1875, de 11 heures 1/2 du matin à 4 heures du soir. Nous prions Mr José Barangné, président de cette association, qui nous a adressé une fort aimable invitation, de vouloir bien recevoir nos plus vifs remerciements.

BILLET GAGNANT.—Mr. W. Behrens, demeurant rue Liberté 345, au coin de la rue Erato, certifie, ainsi qu'on le verra dans une annonce insérée plus loin, qu'ayant acheté pour 25 cents au bureau de Mr E. Gérard, rue Liberté 347, entre les rues Erato et Thalie, le quart du billet combinaison Nos 1, 21, 75 de la loterie de la Louisiane qui a gagné le premier lot de quatre mille piastres au tirage de mercredi 6 octobre 1875, le montant du dit billet lui a été payé immédiatement et sur présentation au bureau de la compagnie.

—SAMEDI ! SAMEDI, seulement, le magasin Bleu, coin Orléans et Claiborne, sera fermé jusqu'à 6 heures du soir. A cette heure il contiendra une foule immense ; car les amateurs de bon marché préféreront attendre la ré-ouverture du magasin Bleu que d'aller ailleurs, payer des prix fabuleux pour des souliers qui n'auront que le désavantage d'être inférieures en qualité et beaucoup plus élevés en prix, que ceux qu'ils sauront trouver à l'établissement cité plus haut.

Ceci mérite considération, et nous conseillons aux personnes qui auraient besoin de souliers, d'y aller le vendredi. Pour satisfaire tout le monde, Mr. Durieu a augmenté son personnel de commis, actifs et intelligents, de sorte que si grande que soit la foule tout le monde trouvera son affaire.

Immense assortiment de vêtements d'enfants, de 3 à 10 ans, chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

MEUBLES.—Nous avons vu, il y a quelques jours, des meubles très nouveaux et très brillants dans une maison qui cependant ne passe pas pour très riche. Etonné de ce luxe, nous avons demandé d'où pouvaient venir ces beaux meubles, supposant naturellement qu'ils avaient été achetés à l'encan. Ils viennent de chez J. Hubbard, qui a un vaste magasin en cette ville, au coin des rues Rempart et Perdido, nous a-t-on répondu, et qui les vend à des prix d'une modicité vraiment incroyable.

Le meilleur et le plus bel assortiment de vêtements d'enfant qui ait jamais été reçu à la Nlle-Orléans se trouve chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

UN DISCOURS DE MR BUFFET.—L'agence Havas donne l'analyse suivante du toast porté par Mr. Buffet, vice-président du conseil, au comice agricole des Vosges, à Dompierre.

M. Buffet, président du comice, a porté la santé du président de la République :

Ce toast, a-t-il dit en substance, n'a pas besoin de commentaires, car le nom du maréchal éveille dans tous les cœurs français des sentiments de respect, de reconnaissance et de confiance. Cette confiance est justifiée par les services passés rendus par le maréchal et ne sera pas trompée dans l'avenir. Par son ferme bon sens et son énergie, le maréchal rassure la France. Un fait digne de remarque, c'est que le maréchal, on le sait, n'a qu'une ambition : servir le pays. (Applaudissements.)

En réponse à un membre du comice, le ministre a fait remarquer le changement survenu, depuis l'année dernière, dans sa situation. Il était, l'an dernier, par ses fonctions, au-dessus des partis, spectateur non pas désintéressé des débats, puisque l'avenir du pays en était l'objet, mais spectateur réservé. Il n'en est plus de même. Cette nouvelle situation, il ne l'a pas recherchée, et, s'il a hésité à l'accepter, son hésitation venait uniquement de la crainte d'être au-dessous d'une tâche aussi difficile. Le maréchal, qui ne se refuse à aucun sacrifice pour le pays, lui ayant dit que son concours était nécessaire, l'hésitation de Mr Buffet a cessé.

Le but principal du ministère a été d'assurer l'obéissance aux lois constitutionnelles et de réformer, sur ce terrain, le faisceau épars de toutes les forces conservatrices contre les idées révolutionnaires et contre les idées qui, sans être révolutionnaires, conduiraient à la même fin. Le ministère n'est pas une transition entre ce qui est bien et ce qu'il croit être le mal. L'accord qui a présidé à la formation du ministère subsiste avec tous ses membres.

A aucune heure, dans aucune circonstance, il n'y a jamais eu aucun désaccord. L'an dernier, au comice agricole, M. Buffet adressait un appel patriotique à tous les hommes d'ordre ; il le renouvelle cette année, et il le fait pour former, avec tous les hommes de bonne volonté, une barrière infranchissable aux passions subversives et dangereuses.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Le Bureau d'Ecole.

Jusqu'ici, les délibérations du Bureau d'Ecole n'avaient occupé qu'une très faible place dans les colonnes de la presse, et il eut été heureux pour lui que se renfermant dans sa sphère modeste il n'eût point visé au bruit ou à la célébrité. Mais il a voulu assumer un rôle qui ne convenait pas à sa taille, et il n'est parvenu qu'à produire des effets scandaleux. Ces scandales, toutefois, ont leur valeur comme curiosité, et c'est à ce titre que nous résumons ci-dessous le procès verbal de la dernière séance du bureau.

Etaient présents le juge Dibble, qui paraît être à l'épreuve de tous les voisinages et qui les supporte quels qu'ils soient ; Mr Shaw, duquel nous en dirons autant ; Mr Pinchback qui parait toujours déterminé à résister à toutes les tempêtes ; Mr Mc Carthy qui est remis de ses fatigues, Mr Ingraham, prêt à tout faire pour effacer son exploit confédéré, MM. Stamps, Tracy, Gaudet, Glaudin, Bourges qui continue à ne pas rougir de ses collègues, Casey, Dumont et Ray—14. Par conséquent le Bureau est en nombre pour délibérer. Beaucoup de spectateurs.

Le petit Boothby présente son rapport. Il invite les directeurs à faire aux écoles de plus fréquentes visites, et prétend que des changements sont nécessaires.

Maître Boothby avoue que nombre d'institutrices sont incompétentes. Nous y croyons très fort, mais à part quatre ou cinq membres du Bureau, nous doutons que les autres soient à même d'en juger. Partant, à quoi les visites serviraient-elles ?

Mr. Bootby le sait très bien. Aussi demande-t-il qu'un comité spécial soit nommé pour s'occuper de cette affaire. Il indiquera lui-même à ce comité les épurations ou les changements nécessités. La proposition est reçue. Quant à l'exécution, on verra.

Au tour de Pinchback. Il raconte sa visite au *Bulletin* qui n'a voulu recevoir ni lui ni ses collègues, ce qui montre, dit Pinchback, la culpabilité du journal. Si les éditeurs eussent pu prouver les charges contenues dans leurs articles, ils n'eussent pas refusé la conférence. Le refus peut donc être considéré comme l'admission pure et simple de la diffamation envers les écoles, les professeurs et les membres du Bureau.

Cette dernière phrase est élaguée du rapport, le Bureau n'osant pas se permettre une telle liberté de langage. On sait pourquoi. Mais Pinchback est indigné. Il proteste à lui tout seul contre la pusillanimité de ses collègues. Ils plient comme de mous roseaux, ce qui est contraire à toute dignité, surtout à la dignité des écoles. En conséquence, dit Pinchback, on nous a fait affront au *Bulletin* et nous n'osons pas user de représailles.

La lettre du comité des citoyens est présentée et lue. Nous en avons donné le texte dans notre numéro d'hier matin. Dibble, qui quitte le fauteuil, présente les résolutions suivantes :

Résolu que la communication du comité est reçue sans relation aux résolutions du meeting transmises par le comité.

Résolu que la communication est référée à un comité spécial de trois membres.

Là dessus, Pinchback reprend la parole et vitupère contre le meeting. Il se pose comme le héros du Bureau attendu que c'est contre lui qu'ont été dirigées les accusations les plus énergiques des orateurs de la place Lafayette. Il se rappelle le mot de l'un d'eux : Quant à Pinchback, c'est le plus grand coquin de tous. — Il se rappelle aussi l'attaque du juge Kennard et dit qu'il l'attribue à un de ses actes pendant qu'il était gouverneur intérimaire de l'Etat.

Quant au comité des citoyens, il dit qu'il est resté chez lui à l'attendre toute une semaine, mais il n'est pas présenté. S'il était venu, il se serait expliqué de manière à ce qu'il n'eut pu se méprendre. Maintenant, il n'y a rien de précis dans ses accusations et l'on ne sait à quoi répondre. Il ne découvre nulle part de charges spécifiques contre le Bureau. Mais il y voit partout le désir de le discréditer et en même temps de ruiner les écoles tant qu'elles seront sous notre direction. Cela dit, il est prêt à voter pour les résolutions.

Mr Lynch se prononce pour la réception du comité qui a fait sa demande en termes respectueux et courtois. Il est charmé, quant à lui, de l'occasion qui se présente de présenter les choses sous leur vrai jour.

Les résolutions sont adoptées et le président nomme MM. Dibble, Pinchback et Dumont membres du comité.

Une séance exécutive succède à la séance publique et le Bureau admet tous les professeurs réintégrés par le comité, ce qui reporte le nombre total à 450. Par conséquent il faut s'attendre au maintien intégral de la taxe ou à une taxe plus forte attendu que le Bureau a toujours à pourvoir à sa dette de $100,000.

Cette question traîne depuis trois ans et nous espérons que la Chambre la résoudra à la prochaine session sans opposition ni de la part du Sénat, ni de la part de Mr Kellogg qui commencent à regarder cette affaire comme étrangère à la politique. L'infériorité numérique des radicaux étant chose certaine dans les élections, de la ville, le Sénat et Mr Kellogg n'ont rien à perdre à la réduction du budget des écoles.

Arrestation.

Spencer McClellan et George Lizard, alias Mexico, ont été arrêtés hier par l'officier Martin, rue du Canal, sur la charge de vagabondage et comme caractères dangereux. Ils ont été écroués à la geôle du 3e précinct.

Un tiroir qui ne contient pas un trésor.

Un tiroir a été ramassé hier matin vers les 2 heures, sur la Levée devant la rue de l'Hôpital, ayant été probablement abandonné par quelque voleur trop vivement pressé par la police. L'officier qui a visité le tiroir y a trouvé deux clés, deux brackets en cuivre pour le gaz, un lot de vieux papiers et divers reçus appartenant à J. Homo, marchand de gibier à l'étau No 50 du marché français et le maître du tiroir.

Bien volé retrouvé.

Deux détectives, munis d'un mandat de perquisition, ont retrouvé hier matin de bonne heure, les pièces suivantes, supposées avoir été volées :

Un mouchoir de poche, marqué A. H. May Je, enveloppant et contenant $703 en billets d'Etat de la Louisiane.

Un lot de vêtements fins consistant en habits, gilets et pantalons ; un grand couteau de boucher, deux boutons d'argent marqués A, et une montre anglaise d'or.

Ces pièces ont été déposées à la station centrale, où elles peuvent être réclamées par ceux à qui elles appartiennent.

Aventure d'une vache acrobate.

Nous nous sommes laissé relater par des personnes en la véracité desquelles nous ajoutons foi, un fait des plus drolatiques, qui, tout d'abord, semble dénué de vraisemblance et que voici :

Mercredi dernier, une famille bien connue du premier district, qui réside rue Cavaravondavalet, fait venir de la campagne une belle vache laitière pour en remplacer une qu'elle possédait depuis bon nombre d'années, mais qui aussi depuis peu était incapable de suffire à la consommation journalière de lait que faisait la famille.

Après avoir bien admiré la nouvelle venue, s'être félicitées les unes les autres, de leur excellente acquisition, les personnes de la maison firent une gracieuse révérence à dame vache, et en prennent congé. A peine ces premières se sont-elles éloignées de l'étable, qu'un singulier bruit retentit sous leurs pas ; elles se retournent et quoi !... C'est dame vache, qui craignant sans doute la solitude de son nouveau domaine, s'est mise en devoir de les suivre et a gravi vingt degrés d'un escalier à pic et étroit. Quelle déception amère pour la pauvre bête, lorsqu'elle se voit contrainte de rebrousser chemin ; on lui refuse l'accès des salons de la maison. On s'imagine aisément sa déconfiture ; aussi, les yeux mornes et la tête baissée se laisse-t-elle reconduire à son étable sans *mot dire*.

Tir aux Pigeons.

Nous avons assisté hier soir à la partie de tir aux pigeons qui a eu lieu sur le terrain du club des carabiniers "Crescent City," situé devant le pont de l'Esplanade sur le Bayou St. Jean. Le prix était la médaille d'honneur de l'Etat. Cette affaire avait attiré un nombre considérable de chasseurs.

La distance était de 25 yardes, simple botte, 20 coups. Pour chacun des concurrents les points ont été comme suit :

	Tué.	Manqué.	Total
Le Breton	12	8	20
Nott	11	9	20
Renaud	10	10	20
Chaudet	8	12	20
Bond	8	12	20
Valette	7	13	20
Manning	6	14	20
Hall	6	14	20

La médaille d'honneur a donc été décernée par Mr Hall à Mr LeBreton, qui est maintenant le champion du tir en Louisiane.

TEMPERATURE.—7 Octobre 1875. Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrade
6 A. M.	75	24
12 M.	86	30
3 P. M.	86	30
6 P. M.	79	26

Vêtements d'enfant en quantité suffisante pour répondre aux besoins de toute la ville chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

VOYAGE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE.

Moulins, 19 septembre.

Le maréchal de Mac-Mahon s'est rendu à la cathédrale vers neuf heures du matin. Une foule considérable stationnait sur tout le parcours. Elle a fait au président de la République un accueil respectueux et sympathique, saluant le maréchal, mais sans pousser aucun cri.

L'évêque de Moulins a reçu le Maréchal président sur le perron de la cathédrale et lui a souhaité la bienvenue. Monseigneur a fait visiter au maréchal de Mac-Mahon la cathédrale.

Aucun incident ne s'est produit.

Les réceptions ont ensuite eu lieu à la préfecture ; elles ont été terminées à dix heures un quart. Le président du conseil général de l'Allier a adressé un discours au maréchal dans lequel il a dit : "Le conseil est heureux de saluer en vous le premier magistrat de la République. Permettez-moi de vous féliciter d'avoir obtenu que la France fût régie par un gouvernement stable et par une constitution définie. L'avenir de cette constitution, sa réalisation complète et prochaine nous paraissent assurées, puisqu'elles sont placées sous votre garde.

Le maire de Moulins a dit : "La municipalité et le conseil municipal de Moulins viennent vous rendre les hommages qui sont dus au chef du gouvernement et vous exprimer combien notre ville est honorée de la visite du président de la République.

"La présence du maréchal de Mac-Mahon ne pouvait éveiller dans nos populations qu'une vive et respectueuse sympathie ; mais ce sentiment est d'autant plus unanime qu'avec l'auréole de gloire militaire qui vous entoure, vous avez voulu, au milieu de nos partis, ne servir que celui de la France. Soyez donc le bienvenu dans notre ville.

Le président du tribunal a prononcé aussi une allocution.

Le maréchal a adressé à tous des paroles de remerciement.

Il s'est entretenu un instant du reboisement avec l'ingénieur en chef, à l'occasion des innondations qui ont désolé le département.

On assure que le maréchal, répondant à l'une des allocutions qui lui ont été adressées, aurait dit : "Je vous remercie des sentiments personnels que vous avez témoignés à mon égard. Quant à moi, je ne connais qu'une politique, c'est celle de l'amour pour la patrie."

Moulins, 19 septembre, 4 h. soir.

Le maréchal est allé au concours agricole de Souvigny, à quelques kilomètres de Moulins. Mr. Patissier, député, et le maire, Mr. Bonnard, lui ont souhaité la bienvenue, en l'assurant des sympathies et du concours de la population.

Le maréchal a remercié Mr. Palissier et Mr. de Bonnand, et s'est mis aussitôt en marche vers Souvigny. Une foule immense l'attendait à la sortie de la gare et a salué partout son passage par des cris chaleureux de : "vive le maréchal !" Dans un seul endroit, au coin d'une rue, un homme monté sur une borne a poussé le cri de : "Vive la République !" mais ce cri n'a trouvé aucun écho. Le cortège, musique en tête, a parcouru toute la ville de Souvigny pour se rendre à l'ancienne église des Bénédictins, qui est une des plus remarquables de la contrée.

Le clergé de Souvigny est venu recevoir le maréchal à la porte d'entrée et, après les honneurs religieux d'usage, lui a fait visiter l'église en détail.

Le cortège s'est rendu de là sur le champ du concours agricole, que le maréchal a parcouru dans tous les sens en causant avec divers propriétaires de bestiaux et de machines.

Malgré la pluie, qui a commencé de tomber à trois heures, le maréchal est allé visiter les constructions du train des équipages militaires, puis les casernes de cavalerie, et enfin l'hôpital.

A six heures et demie, le maréchal-président a donné à la préfecture un dîner de quarante-cinq couverts, qui a été suivi d'une brillante soirée. Une foule immense n'a cessé, malgré le mauvais temps, de stationner jusque vers onze heures aux abords de la préfecture.

Le maréchal partira demain matin, à sept heures, par un train spécial, qui le conduira jusqu'à un passage à niveau appelé les Nésils, où il montera à cheval avec son état-major et assistera aux manœuvres militaires.

Deux corps d'armée, campés l'un du côté de Saint-Gérand et l'autre du côté du bois de Monzières, s'observeront et s'enverront réciproquement des reconnaissances jusqu'à ce que l'action s'engage. Le maréchal déjeunera dans le bois et ira coucher à Varennes. Il remontera à cheval le lendemain à cinq heures du matin et l'on pense que la revue sera terminée vers dix heures.

A onze heures, le maréchal prendra l'express pour aller coucher à la Forêt, d'où il repartira le lendemain pour aller assister à d'autres manœuvres militaires dans le Loiret et ensuite dans l'Eure.

(*Correspondance Havas*)

—Le mois de septembre est le mois des discours politiques. Chaque année, depuis 1871, on en voit éclore de toute dimension et de toute importance. Cette saison-ci aura été particulièrement féconde en manifestations de ce genre où Mr Naquet et Mr Raoul Duval, chacun à un bout de l'échelle politique, ont tenu la corde.

Le discours de Mr Target, à Livarot, produira moins de sensation, mais il mérite d'être signalé comme symptôme des dispositions et des espérances du centre gauche.

Les membres de l'Assemblée ont compris cette nécessité, ils ont su sacrifier leurs préférences pour créer une institution politique que chacun de nous pût honorablement servir.

C'est un bon exemple que voudront suivre tous les hommes qui appartiennent au parti conservateur, à ce grand parti auquel personne ne peut s'honorer d'appartenir s'il ne professe hautement le respect des constitutions et des lois librement discutées et votées.

La République, organisée de telle manière que le pouvoir exécutif ne se trouve plus à la merci d'une Assemblée souveraine et que le pouvoir législatif soit partagé entre deux Chambres sans que l'une d'elles, plus directement issue du suffrage universel, puisse impunément faire échec au pouvoir exécutif ; ce pouvoir, confié à un vaillant soldat, homme de bien, n'est-ce pas là, messieurs, un régime qui offre les meilleures garanties pour l'ordre, la liberté et le maintien de la paix ?

N'est-ce pas le seul qui, dans la situation faite à la France, puisse contribuer efficacement à l'apaisement des esprits ?

Telle a été l'œuvre de l'Assemblée. La parole vous sera bientôt rendue ; il vous appartiendra d'en assurer l'existence ou de la condamner.

Vêtements à la dernière mode pour jeunes garçons et enfants, chez C. Lazard & Co., coin Vieille-Levée et Ste-Anne.

LA RÉPARTITION DES SECOURS AUX INONDÉS.—Le comité central de secours aux inondés se réunit aujourd'hui au ministère de l'intérieur. Dans cette séance il sera rendu compte, soit d'après les rapports des délégués, soit d'après ceux des préfets, des ravages causés par les dernières inondations, survenues dans les départements de l'Aube, de l'Allier, de l'Hérault, de la Lozère et de la Haute-Loire.

Les renseignements contenus dans ces rapports serviront de base à l'allocation des secours aux nouvelles victimes du fléau.

Toutes ces mesures ne sont que provisoires, et c'est seulement après le retour à Paris de Mme la maréchale de Mac-Mahon que sera définitivement arrêtée la souscription elle-même, ainsi que la répartition des sommes restées disponibles.

Mme la maréchale de Mac-Mahon, qui, malgré les dires contraires de plusieurs de nos confrères, se trouve encore à La Forêt avec ses enfants, ne reviendra à Paris que le 27 courant, jour du retour définitif à l'Elysée du chef de l'Etat.

C'est vers cette même époque que le haut comité de patronage de souscription en faveur des inondés se réunira, sous la présidence de la duchesse de Magenta. Dans cette séance, l'Assemblée arrêtera définitivement la répartition des sommes entre les victimes du fléau.

Dès que ce dernier travail que l'on prépare en ce moment sera terminé, la souscription devra être close et une note officielle annoncera cette résolution du comité de patronage.

Mr le préfet de l'Hérault, avant de quitter Saint-Chinian, a organisé dans cette ville une commission chargée de distribuer les secours et de constater exactement tous les dégâts. Le préfet a donné personnellement une somme de 5,000 francs.

Mgr l'évêque de Montpellier a donné de son côté 4,000 francs.

—Observations d'une femme.

Le pied est le point de départ de toute toilette ; la personne qui peut se bien chausser est très facile à bien habiller ; jamais une femme qui craint d'exposer sa bottine aux regards, ne sera élégamment tenue.

L'Allemande, qui généralement a de grands pieds, est toujours mal habillée.

L'Américaine a le pied petit, aussi est-elle élégante, mais la distinction manque, vice qui disparaîtra quand son éducation sera plus accomplie.

La Russe, qui n'est pas jolie, s'habille à ravir ; elle a le pied petit.

L'Espagnole est élégante et presque parfaite ; elle a le pied petit, mais mal chaussé.

La Française a le pied petit, et ses chaussures sont le dernier mot de la perfection.

Concluez, lecteurs.

-Ai-je besoin de vous dire que la femme qui a recueilli ces observations est née entre la Belgique et la Corse !....

—MOYEN DE PROTÉGER LES MALLES.—Nous lisons dans la *Correspondance universelle* que le cabinet de Washington, sur l'avis du secrétaire d'Etat, se dispose à envoyer une note à toutes les puissances afin de les engager à ajouter à la convention postale internationale de Berne un article portant qu'à l'avenir toutes les valises contenant les plis de la poste devront être en caoutchouc et hermétiquement fermées, de telle sorte qu'en cas de naufrage du bateau-poste ou de perte totale du bâtiment, on puisse pendant dix ans avoir chance de retrouver parmi les épaves ces valises.

—Echos du Parlement japonais :—On croit que parce que le Japon a créé un Parlement, il a pris nos us et coutumes du tout au tout. Erreur profonde. Tout en copiant notre système de Versailles, les députés japonais ont conservé les traditions de leur pays.

Ainsi, le président, pour faire faire silence, frappe sur un gong, et quand il pose une question, il la formule ainsi :

"Que ceux qui sont du même avis que le gouvernement veuillent bien lever la main !

"—Que ceux qui sont d'un avis contraire s'ouvrent le ventre !"

Il parait que le moyen est infaillible pour empêcher les minorités.

—Dans un cabinet d'avocat :

—M. X., un chien vient d'emporter de chez moi une pièce de viande valant 2 fr 50. Que dois-je faire ?

—Réclamer la somme au propriétaire de l'animal.

—Vous me devez donc 2 fr. 50, car votre chien est un voleur.

—Doucement, mon ami, je vous dois 2 fr. 50 ; mais ma consultation étant de cent sous, veuillez me payer 2 fr. 50 et nous serons quittes.

EDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières, — littéraires, politiques et autres, — qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts le numéro.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St-Landry.
M. L. DUPLEIX à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, Franklin, paroisse Ste-Marie.
P. DAMARÉ, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BERBAU, à la Pass-Christiana.
A. NEVEU, Vermillonville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. ROYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RICULFI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELERY, Baie St-Louis. (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an ; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

—49—

Fièvre de marais.—Les récentes pluies qui ont inondé les plus fertiles basses terres des Etats-Unis ont non seulement causé beaucoup de désastres et de ruines, mais elles ont encore, comme on devait s'y attendre, engendré maintes fièvres de frisson, bilieuses et rémittentes et d'autres maladies d'infection. Les rayons du soleil agissant sur une végétation saturée d'eau et sur des marais laissés par les eaux qui se retiraient, ont répandu des miasmes pestilentiels. Les meilleurs préventifs sont les "Hostetter's Stomach Bitters", pour lesquels, plus particulièrement dans l'Ouest et le Sud-Ouest, où l'inondation s'est fait le plus sentir, les demandes ont dépassé ce qu'on avait vu jusqu'à présent pour les remèdes les plus populaires. Je mais les Hostetter's Stomach Bitters n'avaient été soumis à une épreuve plus positive et jamais leurs excellents effets n'avaient été si parfaitement reconnus.

Décédé, hier soir, à huit heures moins dix, VICTOR JOOTZ, à l'âge de quarante ans, natif de la Nlle-Orléans. Ses amis et connaissances sont priés d'assister à son enterrement qui aura lieu cette après-midi, à quatre heures et demie. Son corps est exposé encoignure Union et Roberson.

Société Française de Bienfaisance de Jefferson.—Décédé le 7 octobre à 8 heures du matin, le sociétaire JEAN MARIE LARBIEU, âgé de trente-neuf ans, né à Estampe, Gers. Le corps est exposé à la résidence de son cousin, Sil. Vergez, rue Royale 247. Les officiers et membres de cette société sont respectueusement notifiés de se réunir le VENDREDI 8 octobre à 2 1/2 heures précises, au marché Français pour accompagner son dépouille mortelle au cimetière et lui rendre les honneurs funèbres.

Par ordre du Président.

L. GREGOIRE, Secrétaire.

SERVICE FUNÈBRE.

Une messe funèbre sera célébrée SAMEDI, 9, octobre, à 11 heures du matin, à l'église française à Carrollton, pour le repos de l'âme de feu LÉON ESCAIG. Ses amis et connaissances ainsi que ceux des familles Sylvain Roach sont respectueusement priés d'assister à la cérémonie religieuse.

De la part de sa femme,

8 oct—1f Vve HELENE ESCAIG.

Bureaux du Mutual Aid and Benevolent Life Insurance Association of Louisiana.—Au No 19 de la rue du Camp.— Nouvelle-Orléans, 5 octobre 1875.—Avis est donné aux membres de cette Société, de la mort de W. H. Anderson, décédé, à New-York, le 13 avril 1875 ; de la mort de John Bouie, décédé, à Houston, le 22 avril 1875 ; de la mort de J. H. Lesseps, décédé, à la Nouvelle-Orléans, le 27 avril 1875. Ils sont requis sans autre avis, de se présenter aux bureaux de la Société, No 19 de la rue du Camp, et d'y payer $1 25 sur chacun de ces décès d'ici au 11 novembre 1875, à 4 heures de l'après-midi.

R. W. YOUNG, Secrétaire.

3 oct—au 11 oct.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.—Sono invitati i membri della sud. Società ad assistere Domenica 10 corrente, alle ore 11 A. M., alla riunione generale a norma dello statuto, alla sala della Società, strada Chartres, angolo San Luigi.

Per ordine del Pres.,

JOHN ROCCHI.

E. TROIS, Secretario. 8 oct—

AU PUBLIC.

Nouvelle-Orléans, 7 octobre 1875.

Le soussigné certifie qu'il était porteur du ¼ de billet combinaison Nos 1, 21, 75, — Classe 238 de la Loterie de l'Etat de la Louisiane — billet qui a gagné le premier gros lot de quatre mille piastres (mercredi, 6 octobre 1875. Le dit quart avait coûté vingt-cinq cents, au bureau de E. Gerard, No 349 de la rue Liberté, entre Erato et Thalie. Le montant en a été promptement payé, sur présentation aux bureaux de la Compagnie.

W. BEHRENS,

demeurant au No 345 de la rue Liberté coin Erato

8 oct—1f

☞ Attendu que SAMEDI est un jour de FETE, notre magasin sera fermé ce jour-là.

THEODORE DANZIGER,

203, rue du Canal,

8oct—2f 229 et 230, rue Royale.

Professeur d'allemand.

ON DEMANDE dans une maison d'éducation un professeur d'allemand. S'adresser, Box 925, N. O. P. O. 8oct—2f

Avis ! Avis ! ! Avis ! ! !

N'OUBLIEZ pas d'aller vous chausser vendredi au Magasin Bleu, car samedi ce fameux établissement sera fermé jusqu'à six heures du soir. Dimanche, grand sacrifice ! Pantoufles TAPISTRY à 25 c. la paire. 8oct—2f

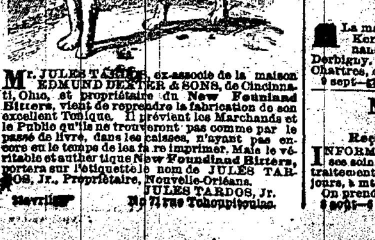

MR. JULES TARDOS, ex-associé de la maison EDMUND DEXTER & SONS, de Cincinnati, Ohio, et propriétaire du New Foundland Bitters, vient de reprendre la fabrication de son excellent Tonique. Il prévient les Marchands et le Public qu'ils ne trouveront pas comme par le passé de livre, dans les caisses, n'ayant pas encore eu le temps de les faire imprimer. Mais le véritable et authentique New Foundland Bitters, portera sur l'étiquette le nom de JULES TARDOS, Jr., Propriétaire, Nouvelle-Orléans.

JULES TARDOS, Jr.

No 71 rue Tchoupitoulas.

C. LAZARD L. CAHEN

C. LAZARD & CO.,
Clothing, Hats and Furnishing Goods,
No 195 Old Levee Street, corner St. Ann, Opposite the Meat Market, New Orleans.

Habillements confectionnés et Chapeaux.
No 195 rue Vieille-Levée, coin Ste-Anne, En face du Marché à la Viande.
3 oct—6f

CHEMIN DE FER
Rue Canal, City Park et le Lac.
Les Trains partiront des rues CANAL et BASSIN, les jours de la semaine, comme suit : Après-midi—à 1, 2, 3, 4, 5 et 6 heure.
DU LAC—Comme suit : après-midi, 2, 3, 4, 5, 6, 7 et 8 heures.
LES DIMANCHES.
DES RUES DU CANAL ET BASSIN—A. M. : 7, 7:40, 8:20, 8:20, 9, 9:40, 10:20, 11, 11:40, 12:20, P. M.—1, 1:40, 2:20, 3, 3:40, 4:20, 5, 5:40 et 6.
DU LAC—Mêmes heures que ci dessus jusqu'à 10 P. M.
W. YOUNGBLOOD.
2oct—☞ Faisant fonctions de Surintendant.

ANT. CARRIERE O. CARRIERE.
E. L. CARRIERE. CHAS. J. CARRIERE.

A. Carrière & Sons,
Négociants-Commissionnaires,
ENCOIGNURE ROYALE ET DOUANE.
Avances libérales sur consignations à nos amis de Londres, Liverpool, le Havre et Bordeaux.
27sept—1an

Nouvelle-Orléans, 30 septembre 1875.
A partir de ce jour, nous nous adjoignons comme associé, monsieur CHARLES J. CARRIERE. La nouvelle maison sera connue sous la raison sociale de
A. CARRIERE & SONS,
A. CARRIERE & CO.,
Enc. Royale & Douane.
Les soussignés préviennent leurs amis et le public en général qu'ils ont transféré leur n ai on de commerce du No 43 rue Vieille-Levée, au No 25 encoignure Royale & Douane.
3 oct—1mois A. CARRIERE & SONS

RICHARD FROTSCHER,
Marchand de Graines et de Graines de Jardinage de Belst,
A TRANSFÉRÉ son magasin du No 12 aux Nos 15 et 17 de la rue Dumaine, presque en face de l'ancien établissement.
2 oct—6f

AVIS.
M. le Docteur F. FORMENTO est de retour en ville et a repris l'exercice de sa profession. Domicile : 307, rue des Remparts, 2me district. Heures de consultation : de 8 à 9 heures et de 3 à 4 heures de l'après midi. 3oct—1m

Restaurants, Hôtels, &c.

HOTEL DE LA MARINE.
RESTAURANT FRANÇAIS.
149 Bleecker Street, NEW YORK.
Table d'hôte à midi et de 5½ à 7½ heures.
CAFÉ ET BILLARDS.
A. DELAPORTE, Propriétaire,
Succ. de J. LAREU.
☞ Les journaux français des Etats-Unis, du Canada et de la France etc., etc., sont reçus régulièrement.
Interprète et renseignements obtenus gratis.
6oct—1an.

Réouverture du
RESTAURANT LOPEZ,
Coin Canal et Bourbon.
LA réouverture de cet établissement aura lieu le SAMEDI 18 septembre 1875. On y servira comme par le passé des lunchs depuis 10 heures du matin jusqu'à la fermeture des théâtres.
14sept—1m

Restaurant des Quatre-Saisons.
MR. JOHN BOSIO, propriétaire du Restaurant des Quatre-Saisons, prévient ses amis de la ville et de la campagne, ainsi que le public en général qu'il a transféré son restaurant du No 155 de la rue de Chartres au No 111 de la même rue, entre St-Louis et Conti. Il profite de cette occasion pour remercier le public et sollicite en même temps la continuation de son bienveillant patronage. Il informe en outre ses amis qu'il a des salons particuliers au premier, et des chambres meublées à louer à la semaine ou au mois. Les personnes de la ville et de la campagne trouveront tout le confort désirable. Le restaurant sera ouvert jusqu'à minuit. 10janv—1an

Commercial Restaurant,
107......Rue de la Douane......107
MM. GERMAIN & AUGUSTE,
PROPRIÉTAIRES.
ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de vins de choix ; tout ce qu'il faut pour les soirées, les mariages, etc. Il y a des salons particuliers au premier ; des chambres élégamment meublées à louer à la semaine ou au mois, à des prix modérés.
Le restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
1oct—1an

MEUBLES ! MEUBLES !
Vente pour liquidation.

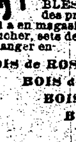

CHARLES RAYMOND, Marchand de Meubles, au No 51, rue Royale, coin Bienville, Nouvelle-Orléans, étant obligé de se retirer des affaires pour cause de santé, OFFRE DE VENDRE SON STOCK DE MEUBLES EN GROS OU EN DETAIL, à des prix très modérés.
Il a en magasin de très jolis sets de Chambre à Coucher, sets de Salon et ameublements de salle à manger en
BOIS de ROSE,
BOIS d'ACAJOU,
BOIS de NOYER,
BOIS de CHÊNE et en
BOIS d'IMITATIONS.
Aussi, un joli assortiment de Meubles Ordinaires qu'il vendra aux prix les plus réduits.
Ceux qui désirent se meubler peuvent venir au No 51 rue Royale, coin Bienville, où ils verront le stock et seront convaincus que les prix sont très réduits et raisonnables. 11 août—6m

Magasin Pontchartrain d'articles à bon marché.
Le Pontchartrain Cheap Store.
Tenu par
J. A LACROIX,
Au coin des rues Français et Victoire.
BOTTES ET SOULIERS
de toute espèce pour dames, messieurs, demoiselles et enfants.
On trouvera toujours chez moi, un assortiment complet d'articles de premier ordre offerts à des prix qui défient la concurrence.
Les acheteurs sont priés de venir examiner mon stock avant de faire leurs achats ailleurs.
Ma devise est :
Ventes rapides et légers bénéfices.
21 fév—1an

L. C. ARNY,
A l'ancien établissement
Pour la mise en bouteille,
Nos 26, 28 et 30 de la rue Bienville,
(ancien magasin de J. A. Blaffer & Co.)
OFFRE à vendre, en bouteille,
ALE, PORTER,
LAGER DE ST-LOUIS,
CIDRE & ALE AU GINGEMBRE,
VICHY, KISSINGEN et
CONGRESS WATERS.
Ale draught de Philadelphie, de WM. MASSEY & CO—une spécialité.
Ale et Porter en barriques, pour les metteurs en bouteilles ; ale, porter et cidre en baril, pour le draught ; fournitures de metteurs en bouteille ; outils, bouchons, fil d'archal, étiquette aux plus bas prix. 6oct—1an

Propriétés à vendre et à louer

A Louer.
LE BEAU MAGASIN à façade, avantageusement situé, portant le No. 60 de la rue des Magasins, entre les rues Natchez et Poydras et ayant une bonne cour. A livrer immédiatement. Pour plus de détails, s'adresser à E. CONERY, angle des rues Canal et Delta. 7oct—☞

Grocerie à vendre pour cause de départ.
GROCERIES Une GROCERIE située dans le Second District, bien achalandée, faisant de bonnes affaires.
S'adresser pour plus amples renseignements sur les lieux, encoignure Bourbon et Bienville et à la grocerie encoignure Douane et Dauphine.
5 oct—6f

A Louer.
Le magasin No 71 de la rue Vieille-Levée, livrer le 1er octobre 1875. S'adresser à OSCAR CHOPIN, No 65 de la rue Carondelet.
28sept—☞

A vendre.
A VENDRE au chantier de bois de construction (Star Planing Mill and Lumber Yard), au coin des rues Calliope et Remparts.
Bois pour plancher (flooring) à $17 50 les mille pieds, livré.
Planches pour plafond (ceiling) à $13 00 les mille pieds, livré.
R. W. Boards à $13 00 les mille pieds, livré. Conditions—Comptant.
NICHOLAS CONNELL.
11juin—1an D Mar J

A Louer.
La maison nouvellement réparée située rue Kerlerec, entre Claiborne et Derbigny, venant immédiatement après celle du coin Derbigny. S'adresser au No 73 de la rue de Chartres, ou rue de l'Esplanade No 94.
9 sept—☞

Mme Vve FEBARI,
ACCOUCHEUSE.
Reçue par la Faculté de Paris.
INFORME les Dames qu'elle continue à donner ses soins à la pratique des accouchements et traitements des maladies.—Consultations tous les jours, à midi, en son domicile, rue d'Orléans 103.
On prend des pensionnaires à prix modérés.
8 sept—6 m—D Mar J

C. A. GUERINGER. C. A. CARRIERE.

GUERINGER & CO.
13 . . . Rue St-Charles . . . 13.
FOURNITURES POUR HOMMES,
CHEMISES,
BONNETERIE,
CRAVATES,
PARAPLUIES,
ARTICLES DE FANTAISIE,
&C., &C,
29 sept—1m

AU PUBLIC.
CHANGEMENT DE BUREAU.
CHARLES T. NASH. W. L. HODGSON.
NASH & HODGSON,
Encanteurs et agents pour la vente, &c., de Propriétés foncières.
Bureaux, No. 13 de la rue Carondelet entre les rues Canal et Commune.
Les soussignés remercient leurs amis et le public de l'appui qu'ils leur a été accordé jusqu'à ce jour et leur annoncé que dans le courant de l'été dernier ils ont conclu des arrangements qui leur permettent de s'occuper encore plus complètement que par le passé des AFFAIRES D'ENCAN, DE LA VENTE &C, DES PROPRIETES FRONCIÈRES, HABITATIONS, TERRES, et des ventes DU DEHORS.
Ils ont transféré leur bureau au No. 13 de la rue Carondelet, où ils se chargeront de la vente de terrains nus et améliorés, des ventes de successions et de faillites, des ventes de produits en magasin, en entrepôt, à bord de navires ou en douane ; des ventes de coton avarié et de cargaison, des ventes d'assureurs, de gardiens du port et pour le compte de qui il appartiendra ; des ventes d'actions, de scrip, de meubles, d'animaux, &c.
Ils espèrent, par leur zèle, mériter un patronage aussi généreux que celui dont ils ont toujours été honorés.
3 oct—7f. CHARLES T NASH, W. IRVING HODGSON.

C. CAVAROC & SON,
AGTS.,
30 RUE DECATUR.
Agents de J. Freyche, Bordeaux.
" " G. Servat, "
" " Cocq Père & Fils, Cognac.
" " Achille Petit, "
" " R. Délézinier, "
" " Fenwick de Constans & Cie., Reims.

En magasin et à vendre par les soussignés :
200 BARRIQUES vin rouge, Côte de Clairac
1,500 caisses vin rouge, St-Loubès & Ste Eulalie.
50 barriques vin rouge, Côte de Bourg.
25 " Montferrand.
60 " Côte de Fronsac.
100 " Margaux, St-Julien.
20 " Léoville.
15 " St-Emilion.
50 caisses vin rouge, Léoville.
25 " Margaux, St-Julien, Estèphe.
75 " St-Emilion.
50 " Pontet Canet.
50 caisses vin rouge, Chateau Lafite.
50 " Chateau Margaux.
100 " Gruaud Larose.
25 caisses Chateau Lafite mis en bouteilles au chateau.
25 " Chateau Margaux mis en bouteilles au chateau.
200 caisses vin blanc, Chateau de Cursan.
300 caisses vin blanc, Graves, Sauterne, Sommes, Latour Blanche.
50 caisses Chateau Yquem, mis en bouteilles au chateau.
100 " muscat, Noilly, Prat & Cie, vermouth.
1200 "
1000 paniers huile Planiol,
60 paniers champagne L. Rœderer,
50 futailles Cognac, R. Délézinier,
50 " Achille Petit, 1810
25 " Cocq Père & Fils, 1862.
80 caisses " 1862.
10 " 4. Servat,
100 " R. Délézinier,
100 caisses liqueurs assorti s, Marie Brizard.
50 caisses Bourgogne, diverses marques.
50 " kirsch, E. Fernod.
75 barriques vin blanc, Chateau de Cursan.
75 barils vin blanc, Chateau de Cursan.
20 barriques vin blanc Bommes—Sauternes.
50 demi barriques vin blanc, Bommes—Sauternes.
40 paniers champagne, Fenwick de Constans & Cie.
5 boucauts ficelle française.
Bouchons de toutes qualités—bouteilles vides, Porto, Madère, Sherry, &c., &c.
1 oct—6f C. CAVAROC & SON, Agts.

Dépôt du Bitter des Arabes,
73........Rue DECATUR........73
Les BITTERS ARABES sont supérieurs à tous les autres. Ils renferment des principes qui stimulent doucement et tonifient l'estomac. Ils facilitent aussi la digestion. C'est un breuvage à la fois agréable et bienfaisant qui règle et calme le système nerveux. Ce Bitter est en même temps un apéritif excellent pour les estomacs faibles et délicats, et en faisant usage on combat efficacement la dyspepsie.
VERGNOLE,
19sept—1an Propriétaire.

Liquidation ! Liquidation
E. F. MIOTON,
No 47 rue Royale.
Faïences ! Porcelaines ! Verreries !
PLAQUÉS et ARTICLES DE MENAGE.
Désirant me retirer des affaires, j'offre à partir de ce jour à des prix bien au-dessous du coût mon STOCK entier de marchandises consistant en Faïences, Porcelaines, Verreries, articles de ménage, articles pour familles, hôtels, restaurants, bateaux, etc.
J'invite spécialement les marchands de la campagne à venir examiner mon STOCK avant d'acheter ailleurs, convaincu qu'ils trouveront chez moi à s'approvisionner soit en gros, soit en détail à bien meilleur compte.
Je disposerai à l'amiable du contenu de mon vaste magasin pour du comptant à vil prix jusqu'au 30 mars prochain et à partir du 1er mai je liquiderai le reste à l'encan par le ministère de Mr. Jno. G. Monroe, encanteur.
5sept—3m E. F. MIOTON.

Demande d'associé.
ON demande, dans une maison établie depuis longtemps, un associé ayant un capital de $6000 à $10,000, comptant. On préférerait une personne qui connait le commerce des marchandises sèches. Toutes les communications devront être confidentielles. S'adresser aux initiales H. T., Nouvelle-Orléans, Lne. 28sept—☞

Demande d'emploi par un Sucrier.
UN bon SUCRIER offre ses services pour faire la roulaison des cannes sur une habitation. Il pourra donner de bons renseignements. S'adresser par lettre à L. G., bureau de l'Abeille.
28 sept—☞

Demande de Cuisinière.
ON demande immédiatement, une CUISINIÈRE pour la Baie St-Louis. S'adresser dans l'après-midi, à partir de trois heures, au No 134 de la rue Bourbon. Inutile de se présenter sans de bonnes recommandations. 10 sept—☞

Demande d'emploi.
UN homme de trente-huit ans, natif de la Nouvelle-Orléans, parlant l'anglais et le français offre ses services comme commis, comme garçon de magasin ou homme de peine. Il se chargerait au besoin de cultiver un jardin et de soigner des chevaux. Bonnes références. S'adresser à Gaston C., bureau de l'ABEILLE. 10 sept☞

INSTITUTIONS.

St. Aloysius Academy
Dirigé par les frères du Sacré-Cœur
Coin Chartres et Quartier.
CETTE institution, si favorablement connue de tout le monde pour les soins particuliers portés à l'éducation morale et chrétienne de ses élèves, sera ouverte le premier lundi d'Octobre. Les études comprennent les cours préparatoires et commerciaux.
Le Français, l'Allemand et la musique vocale sont compris dans les prix de l'enseignement.
19 sept—1m

JEFFERSON ACADEMY,
Au No 43 de la rue Bourbon, entre les rues Bienville et Douane.
—Dirigé par—
G. J. LORD.
LA session de 1875-76 de cette institution commencera le LUNDI, 27 septembre, époque de la rentrée des classes.
Pour les prospectus, &c., s'adresser à l'Académy. 4sept—1m

INSTITUT ST-LOUIS,
POUR LES DEMOISELLES,
Dirigé par Mme Matthey.
No 275 rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.
La réouverture des classes aura lieu MERCREDI, 1er septembre 1875. La directrice compte sur l'exactitude des élèves.
Le 1er octobre, il sera ouvert à l'Institut un cours théorique et pratique de langue espagnole, auquel pourront assister, au prix payé par les élèves, les jeunes dames et les demoiselles qui le désireront. 27août—3mois

Collége Commercial de Dolbear
203......Rue du Canal......203
AU TROISIÈME ETAGE, est ouvert, toute l'année, de 8 heures du matin à 8 heures du soir. On peut commencer n'importe quand, à prendre des leçons de tenue des livres, d'écriture, d'arithmétique, d'anglais, de français et d'allemand. L'institution reçoit, le jour et le soir des élèves de 8 à 60 ans. Classe de 4 à 5 heures, pour les dames.
LEVI DOLBEAR, président.
N. B.—Privilège d'élève à vendre.
16janv—1an M J D

Avez-vous besoin d'argent ?
ADRESSEZ-VOUS à l'encoignure Dauphine et St-Louis. On y achète toutes sortes d'objets de seconde main, tels que meubles, vêtements d'hommes et de femmes, livres français, anglais, espagnols, etc.
Abonnement au cabinet de lecture, $1. par mois. On se rend à domicile. Ecrire franco.
J. BEGON.
18 fév—1 an L. & J. L. Dauphine et St-Louis

H. CLOSTERMANN & BAYLE
IMPORTATEURS DE MARCHANDISES
FRANÇAISES, ANGLAISES ET ALLEMANDES
49, RUE DE CHARTRES, Entre BIENVILLE & DOUANE.
LA maison la plus ancienne dans cette branche d'affaires. Son crédit et sa réputation en Europe et aux Etats-Unis la mettent à même de défier toute concurrence loyale. Un des associés établi en Europe, s'occupe exclusivement des achats de la maison. 11 août—1an.

Vor. MAIGNAN
NEGOCIANT - COMMISSIONNAIRE,
SEUL AGENT POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU
CHATEAU PAPE CLÉMENT.
Des VINS FINS de A. de LUZE & fils, et LARRONDE frères, Des COGNACS VINEYARD PROPRIETORS, GAUTIER Frères, SUTTON, et GOLDENBURG Importateur des EAUX-DE-VIE CASTILLON & Cie., des SHERRY et BURGUNDY PORT de PAUL EMILE THOMAS, B. REIG, MARIGO & Cie. ; des SARDINES GILLET ; du GENIEVRE La CLOCHE ; de VINS ROUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, FRUITS, CONSERVES, etc., etc., etc.
23 et 25 - - - - Rue Bienville - - - - 23 et 25
27 déc—1an NOUVELLE-ORLEANS.

CIGARES, CIGARES
Faits par Millions
No 71, RUE DE CHARTRES.
J'annonce respectueusement au public et au commerce en général que je viens d'ajouter à ma fabrication de CIGARES bon marché du pays, la fabrication d'un excellent CIGARE MELÉ, de la Havane, d'un arôme et d'un goût exquis, que je vendrai exclusivement sous une nouvelle marque, LA HERMOSA, et dans des boîtes d'une forme spéciale, contenant chacune 50 cigares. Boîtes au détail à TROIS DOLLARS. Réductions libérales aux acheteurs en gros.
F. HAEHNEL.
23 mars—6m

J. P. SARRAZIN,
Grande fabrique de tabac du Sud, à la vapeur.
Tabac à fumer, tabac à chiquer, tabac à priser, cigares et pipes de toute espèce.
Perrique fin à fumer et à chiquer, en carottes de 1, 2 et 3 1-2 livres ; articles fantaisie de tous genres pour fumeurs.
Reçu par les derniers arrivages, un bel assortiment de pipes, porte-cigares et porte-cigarettes du dernier genre.
Aux Nos 91 & 93 de la rue de Chartres, coin Conti, No 65 de la rue Poydras, coin Tchoupitoulas
Propriétaire de la fabrique de cigares de Jos. Queyron, No 69 de la rue Conti.
29 nov—1an NOUVELLE-ORLEANS, LNE.

MANUFACTURE DE CIGARES.
A. SUAREZ FERNANDEZ,
informe le public que sa manufacture est située au No 113 de la RUE ROYALE, EN FACE de la MAISON D'ETAT.
Où il continuera à fabriquer les meilleurs CIGARES de tabac de la Havane pur ou du pays. Attaché à sa manufacture, il a un DEPARTEMENT DE DETAIL où il vend ses cigares en quantités à la convenance des acheteurs et à des prix de gros. Ceux qui désirent de bons cigares à bon marché devront visiter son magasin.
31mars—6mDMJ

H. J. RIVET,
PHARMACIEN DROGUISTE,
SUCCESSEUR DE
E. MONTEUSE & CO.,
a constamment en magasin un assortiment complet de DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, ARTICLES DE TEINTURERIE, PARFUMERIE, BANDAGES, MEDICAMENTS PATENTES, Français, Anglais et Américains, EAUX MINÉRALES, naturelles et factices.
Les meilleurs SIROPS sont livrés au public avec du SODA WATER glacé, aussi, EAUX DE VICHY et de BETHESDA glacées.
Le plus grand soin est donné à l'exécution des formules de MM. les médecins.
Agent pour le TEXAS COTTON WORM DESTROYER.
Dépôt central des célèbres BITTERS DE A. A. PEYCHAUD.
58 RUE DE CHARTRES,
COIN BIENVILLE,
NOUVELLE-ORLEANS, LNE.
15mai—1an

AVIS.
Le tarif suivant des prix est adopté par les soussignés : il doit prendre effet à dater du 1er octobre 1875 et continuer jusqu'au 31 août 1876.
COMPRESSION.
Pour les ports étrangers directement ou par voie de la côte, soit par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle 75 cts.
Pour les ports de la côte, par steamer, navire à voiles ou chemin de fer, par balle 60
PRIX POUR LES EXPÉDITEURS.
Transport par dray au navire et travail, par balle 25
Travail pour embarquer les cotons, envoyés par les expéditeurs, par balle 10
Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures devant être fournies par la presse 15
Pour couvrir les trous d'échantillons, les couvertures étant fournies par les expéditeurs 5
Pour chaque bande extra 12½
Sur le coton dont la marque du navire n'a pas été désignée le jour où il a été pesé, pour l'entrepôt et le travail par balle, avec privilège d'y demeurer trois jours 10
Après l'expiration des trois jours, pour l'entrepôt pendant le premier mois en y comprenant les trois jours 30
COTON MARQUÉ DE PETITS NUMÉROS.
Sur le coton marqué de petits numéros les prix pour le travail et l'entrepôt s'imposés, quelle époque du 1er octobre 1875 au 31 août 1876, par balle 25
Charroi extra sur le coton renvoyé du navire, du steamer ou du chemin de fer, par voyage 12 1/2 cts, devant être payé par l'expéditeur, par balle 25
Travail à cet effet 10
Pour l'expédition du coton 10
Sur tout coton avec marque du navire ou en petite quantité transporté d'une presse à une autre à l'effet d'être mis à l'entrepôt ou compressé, ou embarqué sans avoir été compressé, par balle 25 cts. qui devront être payés par l'acheteur en délivrant le coton.
Le coton pris avec la marque originale du planteur, s'il est retiré le jour où il a été reçu à la presse et pesé, sera délivré sans aucun frais.
Nouvelle-Orléans, 2 septembre 1875.
Levee Steam Cotton Press, J. C. Denis, Président.
Commercial Press, Smith & Goldsmith.
Penn Kentucky and Anchor Yard, Herndon & Krumbhaar.
Canal Street Press, J. C. Van Wickle.
Orleans, Shippers', Pelican and Crescent City Presses, Sam Boyd & Co.
Virginia Press, Lewis & Lynd.
Alabama and Factors' Presses, S. Hayward.
Louisiana Press, E. K. Bryant.
Atlantic Press, M. J. Zunts & Co.
Jackson Press, O'Brien & Co.
Fire Proof Press, J. P. Moore.
Planters' Press, Abbatt, Randolph & Johnston.
Union Press, A. P. Mason.
Natchez Press, L. A. Levy, Jr.
Empire Press, Warren Ewen.
Terrell Press, R. Terrell.
Cooper Press, S. C. Coulon. 30sept☞

Gérome M. Borges
LE ROI DES VENDEURS D'HUITRES,
AFIN de mieux satisfaire ses amis et le public en général, a transporté son salon d'huitres du Gem à son nouveau Oyster Bay,
THE ACME,
Nos 9 et 11 rue Royale, près Canal.
16sept—1m

Dr. ALFRED MERCIER,
CONSULTATIONS tous les jours, de 10 heures à midi, 220 rue Girod, entre Baronne et Dryades.
Résidence : 181 rue du Camp, encoignure Julia. 24 avril☞

FRANÇOIS KROLL,
Professeur de Musique,
123 - - - rue Bourgogne - - - 123
Leçons de Violon, Piano, Solfège et Harmonie.
PRIX : Leçons particulières..........par mois $5
Demi Leçons........................ 3
Leçons collectives.................. 2
Aussi : Transcription pour musique de chant et d'instruments en général. 2août—2mois

ORDONNANCE GRATUITE
pour la guérison de la débilité nerveuse, de la faiblesse, de l'epimanie, de l'ivrognerie, des catharrhes, de l'asthme et de la consomption.
S'adresser au PROFESSEUR WIGGIN, de Charlestown, Mass.
Tout pharmacien peut exécuter l'ordonnance.
21juil—1an

Charbon ! Charbon ! ! Charbon ! !
COAL H. & C. TYLER, au No. 9 de la rue Carondelet, livrent du charbon Pittsburg, Anthracite et Cannel aux familles, aux fabriques, aux bateaux, etc. Aux plus bas prix du marché. 1er sept—6m

Hy. J. MONTAGNET,
(Successeur d'ALF. LAINÉ, agent)
COAL MARCHAND DE CHARBONS
Pittsburg, Anthracite et Cannel Anglais.
Il approvisionne promptement les familles et les bateaux à vapeur. Son dépôt est sur la Levée, au ferry du 3e district ; son bureau, No 187 de la rue Commune près Carondelet, Nlle-Orléans. Les ordres sont reçus à l'un ou l'autre endroit. Il vend le charbon au prix courant du marché et le livre, sans frais de charroi, dans toutes les parties de la ville. 1er sept—1m

PHOTOGRAPHIES.

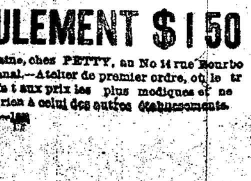

SEULEMENT $1 50
la douzaine, chez PETTY, au No 14 rue Bourbon près Canal.—Atelier de premier ordre, où le travail se fait aux prix les plus modiques et ne cède en rien à celui des autres établissements.
19 mai—1an

Tirage de Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 7 OCT. — CLASSE No 239.
54 28 39 76 20 48 31 29 10 75 73 5
Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage, nous apposons notre signature ce 7 Oct. 1875
H. PERALTA,
ADAM GIFFEN,
Commissaires.
☞Méfiez vous des fausses Loteries.

Notice to Tax Payers.
THE undersigned respectfully announces to Tax Payers and the public in general, that he has removed his office from Exchange Alley between Bienville and Custom-house streets to No 36 same Alley. He takes this opportunity to return thanks for the liberal patronage which has been bestowed upon him for the last twelve years, and hopes for the continuance of the same.
JOHN T. DUFOUR,
No 36 Exchange Alley

Avis aux Contribuables.
LE soussigné a transporté son bureau du No 54 Passage de la Bourse, entre Bienville et Douane au No 36 même Passage. Il profite de cette occasion pour remercier sa clientelle et le public en général du bienveillant patronage qu'il lui a été accordé depuis dix ou douze ans. Le soussigné fera donc tous ses efforts pour mériter à l'avenir pleine satisfaction au général.
JOHN T. DUFOUR,
1er oct—1m. No 36 Passage de la Bourse.

Gages. Gages. Gages.
JE prie respectueusement les personnes qui auraient quelques dépôts chez le soussigné, ou dont les intérêts seraient arriérés d'avoir à regler d'ici au 30 courant.
Tout article forfait sera vendu invariablement à l'encan.
P. S.—Les ventes commenceront positivement le 30 courant et jours suivants au coin Conti et Bourbon. J. ANGLADE.
19 sept—☞

Société de St-Maurice, Casernes et Versailles.—Les membres de cette société sont avertis que la réunion générale qui était annoncée pour Jeudi 23, n'aura lieu que le 30 courant.
Par ordre du Président,
TH. FOREST.
L. ARLAUD, Secrétaire. 23sept—

AVIS.—New-Orleans Credit Foncier Association.—Nouvelle-Orléans, 25 septembre 1875. Bureau No 46 de la rue Decatur.—Les actionnaires de cette société sont priés de passer au bureau, le LUNDI, 11 octobre prochain, de 9 heures du matin à 3 heures de l'après-midi, à l'effet d'élire des directeurs pour l'année courante.
26sept—15f. A. SAULET, Secrétaire.

Office du Bienville Oil Company.—No 25 rue Carondelet.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie aura lieu, le LUNDI, 11 octobre 1875, de 10 heures A. M. à 3 heures P. M., au local No 25 rue Carondelet.
A. BENJAMIN,
Secrétaire.
Nlle-Orléans, 25 septembre 1875.
2 sept—au 11 oct.

Chaussures.
L'actif et entreprenant fabricant de bottes et de souliers,
ERNEST CABAUD,
Au No 68 de la rue Royale, Nlle-Orléans, Lne.,
ANNONCE à ses amis et au public qu'afin de répondre à la demande toujours croissante de ses célèbres chaussures à vis, il a ajouté à son établissement une nouvelle machine perfectionnée qui l'a mis à même de faire tous les travaux de ce genre dans le pays. Ce nouvel établissement lui permet d'exécuter à la satisfaction de tous les ordres qui lui seront adressés, et qu'il puisse de même exécuter rapidement et à des prix réduits.
Guêtres à dessus en peau de chevreau, maroquin ou peau de veau $5.50
Guêtres unies, en maroquin ou peau de veau $4.50
Bottes et souliers de tous les genres aux plus bas prix possibles. L'établissement n'emploie que la peau de veau et le maroquin français de la meilleure qualité.
M. Cabaud engage le public à ne pas acheter un soulier imitation fait au nord et vendu ici pour les véritables chaussures à vis françaises. C'est tout simplement un soulier ordinaire à cheville en cuivre et qui est inférieur, en tout, aux souliers de l'établissement Cabaud. Un essai en convaincra le public.
13mai—1an E. CABAUD.

PREMIÈRE FABRIQUE DU SUD
De Chaussures à Vis.
153........Rue Royale........153
Entre St-Pierre et Toulouse.
Et 30 rue St-Charles.
PIERRE PAVIA,
INVENTEUR BREVETÉ ET FABRICANT de Chaussures à Vis en tous genres. Garanties indécousables.
Elles ont obtenu la médaille d'or à la Foire de la Louisiane en 1872 et en argent en 1873.
20 avril—1an

Lager de la Nouvelle-Orléans.
CASPAR LUSSE,
Aux Nos 476 & 478 de la rue de Chartres
ANNONCE aux propriétaires de salons et au public qu'ayant achevé son immense appareil pour la fabrication du LAGER BEER, il est prêt à vendre, à meilleur marché que ne se vend les autres marques, de la bière faite ici qui égale toutes celles qui se fabriquent aux Etats-Unis.

Somnambule.
LE PROFESSEUR LENORMAND, de retour de Paris, peut être consulté à la Nouvelle-Orléans comme somnambule, spiritualiste, en maladies et en affaires. Il vous dira la meilleure place où vous serez le plus chanceux dans vos affaires, et donne des détails sur les vols. Il vous dira le passé, le présent et le futur, et la destinée de chacun. Par sympathie il peut guérir des tracas de famille, et les maladies inconnues ou abandonnées par les docteurs ; comme maladies d'estomac, maladies secrètes, douleurs et rhumatismes, etc. Il importe les meilleurs médecines de France.—Office, 113 rue St. Philippe, entre Dauphine et Bourgogne—Consultations gratuites pour les pauvres, du dimanche, de 6 à 8 heures.